

Questions orales

LES GRIEFS DE CERTAINS MEMBRES DE LA GRC

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, j'aimerais poser une question supplémentaire au solliciteur général et, compte tenu de ce qu'il vient de dire, je lui demande s'il est disposé à examiner d'un œil favorable les griefs de certains membres de la GRC, notamment McCleery, Brunet et un certain Danch dont les frais de justice n'ont pas été payés, alors qu'il a gagné sa cause à la Cour fédérale. Le ministre est-il disposé à considérer ces affaires d'un œil favorable?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Je suis bien disposé à examiner d'un œil favorable toute question que l'on voudra porter à mon attention.

Des voix: Bravo!

* * *

L'INDUSTRIE

LES CLAUSES DU CONTRAT AVEC LA SOCIÉTÉ FORD

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, j'ai une question pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme le marché entre le gouvernement de l'Ontario et la société Ford qui a été négocié en même temps que celui entre le gouvernement fédéral et cette même compagnie a été déposé hier à l'Assemblée législature de l'Ontario et ne renferme aucune clause empêchant en quelque façon Ford d'en publier les modalités, le ministre s'en tient-il toujours à sa déclaration d'hier selon laquelle le marché fédéral renferme une telle clause? Si oui, pourquoi s'y trouve-t-elle?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Énergie et du Commerce): Madame le Président, je crois qu'un télex confirmant que Ford a accepté de publier l'entente conclue pour l'usine de moteurs d'Essex nous parviendra sous peu. Je m'occupe de faire traduire le marché de façon que la Chambre puisse en prendre connaissance dans les deux langues officielles, et j'espère pouvoir le déposer demain.

M. Deans: Madame le Président, je suppose que le ministre connaît bien les modalités du marché puisqu'il a dit l'avoir fréquemment étudié. Est-il prêt à dire à la Chambre quelles clauses garantissent à la province d'Ontario les emplois qui étaient censés lui être assurés au moment où Ford a reçu les 68 millions de dollars?

M. Gray: Madame le Président, après avoir étudié le marché, je crois que les engagements qu'il renfermait avaient trait à la construction, à l'exploitation et au matériel de la nouvelle usine d'Essex. Toutefois, au moment où il avait été conclu, tout le monde s'attendait que ces activités viendraient s'ajouter aux installations existantes de Ford.

Le président de Ford (Canada) l'avait lui-même confirmé dans ses déclarations, et c'est pourquoi je cherche à rencontrer aussitôt que possible les dirigeants de la société mère ainsi que de la filiale canadienne pour les exhorter à revenir sur la décision qui a été annoncée hier au sujet de l'usine de moulage et des mises à pied à Oakville.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PUBLICATION DES DOCUMENTS DE SYNTHÈSE DE L'ACDI SUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES

M. Doug Roche (Edmonton-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. L'année dernière, le ministère des Affaires extérieures et l'ACDI ont établi deux documents de synthèse exposant les principales tendances dans les affaires internationales auxquelles devra répondre le Canada dans les années 80. Ces documents devaient servir de point de départ à une analyse, par le Parlement, de la politique étrangère du Canada.

Le gouvernement a-t-il l'intention de publier ces documents et de donner au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale le mandat d'entreprendre pareille étude?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne connais pas la teneur de ces documents, mais je prends bonne note de la question pour en discuter avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à son retour.

M. Roche: Madame le Président, dois-je déduire de la réponse du premier ministre qu'il consent en principe à ce que le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale tienne des audiences publiques et entreprenne cette étude, permettant ainsi la participation des Canadiens, et particulièrement de ceux qui souhaitent que la politique étrangère du Canada des années 80 soit à la fois vigoureuse et constructive?

[Français]

M. Trudeau: J'ai expliqué au député que je ne connaissais pas le contenu de ces documents, et je ne peux pas lui donner à l'avance l'assurance que je rendrai publics tous les documents qui ont été préparés au moment où son propre parti formait le gouvernement. Je pense que l'honorable député lui-même s'y opposerait.

[Traduction]

L'ANALYSE DU RÔLE RESPECTIF DES MINISTRES DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE NATIONALE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Depuis les élections, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Défense nationale nous ont affirmé qu'ils n'estimaient pas nécessaire en ce moment de procéder à l'analyse de leurs rôles respectifs. Est-ce bien là la politique du gouvernement?